

## Légende des grilles horaires spécifiques :

**H/an** : heures par année académique

**ECTS** : crédits ECTS

**CP** : coefficient de pondération

**P** : pré-requis

**\*** : cours ne pouvant faire l'objet d'une deuxième session

Spécialisation en gériatrie et Psychogériatrie <sup>1</sup>	Spécialisation	
	H/an	ECTS   CP <sup>2</sup>
<b>Formation théorique et pratique</b>		
Animation et aide aux activités de la vie quotidienne	20	2 1
Déontologie et éthique	15	1 1
Evaluation de la qualité (y compris séminaire, méthodo de la recherche appliquée en gériatrie)	60	4 5
« Prendre soin » à domicile, en Maison de Repos, en maisons de repos et de soins et en milieu hospitalier		
Complément d'ergonomie, d'hygiène et de manutention (y compris mesures de sécurité spécifiques)	15	1 0,75
Soins somatiques spécifiques (ou compléments disciplinaires)	25	1,5 1,25
Communication et relation d'aide	30	1,5 1,5
Prévention et éducation à la santé	20	1,5 1
Soins d'accompagnement de fin de vie et soins palliatifs	15	1 0,75
Travail en équipe pluridisciplinaire	20	1,5 1
<b>Sous total</b>	<b>220</b>	<b>15</b>
Nutrition et diététique	10	1 0,5
Pathologies et thérapeutiques gériatriques (y compris pharmacologie)	45	4 2,5
Physiologie de vieillissement	10	1 0,75
Psychogériatrie et thérapeutiques	40	4 2
<b>Sous total</b>	<b>105</b>	<b>10</b>
Compléments de psychologie appliquée (théorie et clinique)	25	2 1,25
Droit des personnes âgées et législation sociale	25	2 1,25
Gérontologie sociale (y compris éléments démographiques)	15	1,5 0,75
Gestion des ressources humaines dans les services spécialisés pour personnes âgées	15	1 1
Organisation, financement et administration des services de soins aux personnes âgées	25	2 1,25
Politique de santé et structures d'hébergement et de soins pour personnes âgées	20	1,5 1
Sociologie du vieillissement (y compris anthropologie de la mort)	30	2 1,5
<b>Sous total</b>	<b>155</b>	<b>12</b>
<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE</b>		
Enseignement clinique, stages, visites*	510	23 23
<b>TOTAL (heures/année)</b>	<b>990</b>	<b>60</b>
<b>Total des points pondérés</b>		<b>1000</b>
<b>Cours à option</b>		
Droit du travail	30	
Gestion comptable et financière	60	

<sup>1</sup> Les bacheliers en soins infirmiers, les bacheliers d'une catégorie paramédicale, les bacheliers – assistants sociaux, les bacheliers – éducateurs ou tout autre titre étranger reconnu équivalent aux précédents, ont accès à cette spécialisation.

<sup>2</sup> CP = Coefficient de pondération. Le CP multiplié par 20 donne le nombre de points sur lequel est évalué le cours. (ex : CP=2 → le cours est coté sur 40 points).

\*Les cours marqués d'un astérisque ne peuvent pas faire l'objet d'une deuxième session.